

Rapport évolutif

Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec

Rapport 2 — Mondialisation et intégration des systèmes d'études supérieures : mythes ou réalité ?

1^{ère} Partie : Les grands ensembles internationaux



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

Sophie Morin, MA
Relations internationales

Mars 2006



Université du Québec
**École nationale
d'administration
publique**

INTRODUCTION

Le monde de l'éducation connaît de grandes mutations et de plus en plus, les universitaires¹ se penchent sur les effets de la mondialisation sur les études au cycle supérieur. Aucune dimension de cette question n'est épargnée. Le financement public, la privatisation, l'internationalisation, la recherche, les partenariats entre les universités et l'industrie, la fourniture de services, la mobilité étudiante, sont mis à contribution dans l'élaboration et l'adoption de stratégies axées sur la croissance économique. Il semble que l'idéologie marchande tendrait à devenir la nouvelle base commune des institutions universitaires.

Cette internationalisation des études supérieures est perceptible de manière typique au sein de trois grands ensembles régionaux qui constituent des unités *géo-académiques*. Ainsi, elle se caractérise dorénavant l'enseignement universitaire, au moment où la dimension économique de la mondialisation pousse certains systèmes nationaux à se régionaliser, plus particulièrement en Europe où la construction d'un espace commun est encadrée par le Processus de Bologne². Le phénomène prend place peu à peu, inspiré par le modèle universitaire présent aux États-Unis. En Amérique du Nord, c'est davantage une réflexion sur la collaboration dans le domaine des études supérieures entre les trois pays membres de l'ALENA qui semble être à l'agenda politique. Quant à l'Asie-Pacifique, active dans le domaine de la mobilité étudiante et de la fourniture des services par l'importation de ceux-ci, elle est très courtisée par des pays soucieux de développer leur marché en éducation supérieure. D'une part, cette région possède un bassin de clientèle potentielle pour les universités européennes et nord-américaines et, d'autre part, ces mêmes universités peuvent y voir une

source de revenu importante pour leur développement.

Les objectifs visés par ces trois régions se conjuguent à l'internationalisation assumée individuellement par les universités, ce qui, ultimement, suggère divers ajustements aux politiques en éducation du Québec. Cependant, pour bien saisir la réponse que le contexte québécois apporte à ces influences il faut auparavant analyser le cadre international des études supérieures et plus particulièrement des systèmes d'intégration qui en découlent. C'est l'objet du présent rapport alors que la situation au Québec fera l'objet de notre prochaine analyse.

La première partie du présent document se veut une mise en situation des conséquences de la mondialisation sur l'éducation supérieure alors que la seconde porte sur les trois régions distinctes qui se recoupent quant aux objectifs de l'économie postindustrielle : l'Europe en mouvement, l'Amérique du Nord en réflexion et l'Asie-Pacifique en ébullition. Enfin, la conclusion nous amènera à poser les bases d'une réflexion sur l'avenir des activités internationales des études supérieures au Québec, en tant qu'entité fédérée.

1 ÉDUCATION ET MONDIALISATION : LES ÉTUDES SUPÉRIEURES AU SERVICE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Comme nous venons de l'établir, l'analyse de l'intégration des systèmes régionaux d'études supérieures ne peut se faire sans prendre en compte les effets de la mondialisation. Ces systèmes sont, dans un premier temps, fortement assujettis aux impératifs économiques et, dans un second temps, aux impératifs politiques. À partir de cette observation, voyons comment se construit cette carte des unités géo-académiques.

La dimension économique est celle qui présente le plus d'incidence dans le secteur des études supérieures. Elle s'est véritablement installée après la deuxième guerre mondiale, surtout dans les pays anglo-saxons. Ceux-ci ne sont pas présents dans l'ensemble des régions du monde, mais il demeure qu'ils influencent fortement les autres pays aussi bien en Europe de l'Ouest qu'en Asie. En ce sens, il est important de les considérer comme acteurs majeurs du développement commercial des études supérieures tant ils ont marqué le passage de l'économie industrielle vers l'économie postindustrielle³.

Ce glissement paradigmatique a vu se développer les outils nécessaires à la construction d'un cadre universitaire basé sur l'économie du savoir. Le contexte global et les actions posées par les gouvernements influencent non seulement le secteur économique et politique, mais également les études supérieures. Les pays anglo-saxons se sont comportés différemment des pays européens et des pays d'Asie, en optant davantage pour la libéralisation des services d'éducation et du retrait partiel du gouvernement dans l'élaboration des plans d'action des universités. C'est ainsi que la carte géo-académique s'est développée sous forte influence de politiques conservatrices des pays anglo-saxons.

À ce sujet, on peut souligner les politiques publiques du Royaume-Uni en matière de recherche qui visent à faire face à la compétitivité économique. L'effet s'est vite fait sentir : le système d'études supérieures, autant en enseignement qu'en recherche, semble avoir perdu son autonomie (Slaughter, 1998) au détriment des demandes et des exigences du marché. L'*Education Act* de 1988 fait foi de ce tournant amorcé depuis les années Thatcher. Cette loi demande à l'université de se mettre plus efficacement au service de l'économie par des liens étroits avec l'industrie et le commerce. Du

côté américain, le changement a été amorcé dans les années 1970 et c'est en 1980 que le tournant « capitaliste » des études supérieures s'est effectué sous l'influence du *Bayh-Dole Act*. (Slaughter, 1998).

Dans les deux cas, les changements se sont effectués à partir de recommandations provenant du secteur privé et de Fondations diverses, ce qui a favorisé le positionnement « marchand » des universités. Les gouvernements venaient dorénavant en appui aux nouveaux objectifs, ainsi définis, par les dirigeants universitaires alors que les vagues de privatisation ont imprimé aux universités plusieurs traits économiques : l'internationalisation qui se traduit par l'offre de services aux étudiants étrangers, la vente des résultats du travail intellectuel aux industries, la recherche planifiée avec l'industrie. Il en résulte que les universités abandonnent ainsi de plus en plus des services traditionnels au profit de la sous-traitance pour rentabiliser leurs institutions que les fonds publics ne peuvent plus entièrement supportés (Slaughter, 1998).

De toutes ces conséquences liées à la mondialisation, il en est une sur laquelle nous devons insister, soit l'internationalisation des études dans d'innombrables programmes universitaires. Incontournable, ce phénomène se décline nécessairement sous l'angle économique puisque les échanges de services en éducation postsecondaire se chiffrent à environ 30 milliards USD pour le seul secteur de la mobilité étudiante – consommation à l'étranger (Barrow et Didou-Aupetit, 2003). Aux États-Unis, les exportations en études supérieures représentent le cinquième marché de services en importance, ce qui fait des collèges et universités américains, le plus important exportateur de ce genre de service au monde. Ils occupent le premier rang, loin devant leurs plus proches concurrents avec 30% du marché (Barrow et Didou-Aupetit, 2003). Conséquence majeure de

cette expansion, la demande globale pour ces services continue d'augmenter et son rythme de croissance est même supérieur à celui de l'offre. Les conséquences immédiates d'un tel phénomène seront de favoriser la libéralisation des échanges ainsi que la création d'un véritable marché mondial dans ce domaine. C'est dans ce cadre que les études supérieures permettent à un gouvernement et à un État de développer un avantage compétitif certain et l'internationalisation des programmes d'études ne fait qu'accentuer cette tendance.

Ce tour d'horizon de la situation internationale, caractérisée par la forte influence de l'économie postindustrielle sur les études supérieures, nous amène naturellement à aborder la question de l'intégration des systèmes d'enseignement supérieur tant le développement économique et l'avenir des études supérieures sont étroitement liés. Ceci peut parfois laisser entendre que la richesse d'un pays pourrait se mesurer aux extrants produits par les universités, ce qui n'est pas une relation absolue. Néanmoins, il y a une instrumentalisation importante de ces institutions qui adoptent des attitudes de concurrence et de compétitivité de plus en plus prononcées. La prochaine partie du rapport analyse plus spécifiquement cette dynamique grâce à l'étude des trois grandes régions géo-académiques où les études supérieures subissent de plein fouet les impacts de la mondialisation.

2 LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS DANS LES PROCESSUS RÉGIONAUX D'INTÉGRATION

2.1 L'Europe en mouvement

La mondialisation en Europe a entraîné une réflexion importante quant au rôle que

doivent jouer les universités dans l'économie postindustrielle. L'Europe ne cache pas son retard en recherche et développement, par rapport aux États-Unis et même à l'Asie-Pacifique. Ce retard affecte directement la croissance économique de la région. Imitant les États-Unis presque trente ans plus tard, l'Europe veut développer un réseau universitaire fort et axé sur une économie concurrentielle basée sur la technologie, la recherche et le développement. Pour ce faire, l'Europe s'est dotée de plusieurs instruments dont les objectifs consistent à construire un « espace » de l'enseignement supérieur avant 2010.

En complément des programmes d'échanges et de partenariats interinstitutionnels qui existent depuis un certain temps, c'est le programme Socrate, parrainé par l'Union européenne, qui est le plus significatif et qui traduit le plus concrètement ce qu'est cette Europe en mouvement. Ce programme comprend huit actions, dont Erasmus qui cible les études supérieures, les centres de recherche et les écoles d'ingénieries. Lancé en 1987, ce Erasmus a permis, jusqu'à ce jour, à près d'un million de personnes d'étudier dans un autre pays de l'Union (Commission des Communautés européennes, 2003). Erasmus prévoit également la mobilité des professeurs, ce qui en fait une action originale et très enrichissante pour les universités. De surcroît, Erasmus s'insère depuis quelques années dans un contexte de changement encore plus prononcé et orchestré par le Processus de Bologne et la Stratégie de Lisbonne.

Le Processus de Bologne fut adopté en 1998 dans le but de lancer la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur par des échanges et grâce à la convergence des systèmes nationaux d'enseignement. Notons au passage que chaque système universitaire s'intègre dans le Processus selon les modalités que chaque pays choisit et qu'au sein de

l'Union européenne, les États demeurent responsables de l'éducation. Cependant, le principe de subsidiarité fait en sorte que la Communauté européenne peut également assurer le maintien d'une éducation de qualité tout en encourageant la collaboration entre les pays (Bernatchez, 2005). Le Processus de Bologne se veut donc un instrument qui favorise une intégration forte des systèmes, à la fois pour susciter une importante mobilité des personnes et pour mettre sur pied un véritable réseau communautaire, gage d'une Europe solide capable de répondre aux effets de la mondialisation.

Ce qui était au départ un projet social, culturel et universitaire fut rapidement rattrapé par la Stratégie de Lisbonne, un programme économique qui contient des retombées importantes sur les études supérieures (Commission des Communautés européennes, 2005). Mise en oeuvre en 2000, la Stratégie de Lisbonne engage quarante pays européens et a pour objectif premier de développer une économie de la connaissance qui soit la plus compétitive et la plus dynamique du monde, d'ici 2010 (Fabry et Cette, 2005). Du coup, on cible ainsi une croissance économique durable et une amélioration de l'emploi, ce qui, souhaite-t-on, contribuera à préserver la cohésion sociale. « L'Europe des connaissances » est donc devenu le *leitmotiv* des dirigeants européens qui misent sur la Stratégie de Lisbonne. Enfin, il est important de souligner que la stratégie de Lisbonne semble bien s'accommoder du cadre de référence offert par le Processus de Bologne dans l'atteinte de ses buts.

Un autre objectif de la Stratégie est de faire prendre conscience aux Européens de l'importance d'une économie forte, non seulement sur le plan national, mais dorénavant sur le plan régional. Pour y arriver, on préconise plusieurs réformes et des investissements majeurs en recherche

et développement. L'Europe est consciente qu'en raison des nouvelles technologies d'information et de communication, elle doit privilégier l'éducation supérieure, incubatrice de la société de la connaissance.

Par contre, la Stratégie éprouve de la difficulté à toucher l'opinion publique, car elle a souffert d'un manque de visibilité vraisemblablement causé par un manque de volonté politique. En fait, jusqu'à maintenant, ce sont surtout les nouveaux membres de l'Union européenne et les pays plus faibles économiquement qui se sont véritablement lancés dans de telles réformes. Il en est tout autrement des grands pays de l'Union comme la France, l'Allemagne et l'Italie, qui éprouvent de la difficulté à adopter les principes de la Stratégie. Leur situation économique et politique intérieure explique peut-être cette lenteur associée à un besoin de renforcement moins généralement ressentis.

Il faut aussi considérer les problèmes liés à la préparation de la mise en place des réformes prévues qui peuvent en partie expliquer ce demi-succès (Fabry et Cette, 2005). Enfin, la campagne référendaire du printemps 2005 sur la Constitution européenne a contribué à polariser les débats et à occulter les enjeux entourant la Stratégie. Une plus grande visibilité aurait pu stimuler les dirigeants politiques et permettre de mieux la faire connaître aux citoyens.

Au-delà de ces instruments mis en place pour restructurer ce secteur d'études, le discours de la Commission européenne annonce un recul par rapport à la tradition européenne où l'éducation supérieure est envisagée comme le lieu commun du développement de la pensée et de l'être humain dans son ensemble. Il semble que ce soit l'*homo oeconomicus* qui conquiert les universités. L'influence américaine et, plus largement, anglo-saxonne est assurément perceptible

dans le discours européen qui puise aussi aux thèses de l'OMC sur les services. Les universités européennes répondent donc aux effets de la mondialisation économique en prenant acte d'un certain nombre de changements qui caractérisent maintenant leurs institutions (Commission des communautés européennes, 2003).

L'augmentation de la demande est le premier de ces changements et les gouvernements ont un double objectif à cet égard, c'est-à-dire augmenter le nombre d'étudiants, tout en répondant aux besoins récents de la formation permanente tout au long de la vie. Par ailleurs, l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche, accélérée par l'explosion des nouvelles technologies, augmente la concurrence entre les institutions, un secteur crucial pour l'Europe qui attire moins d'étudiants étrangers et moins de chercheurs que l'Amérique du Nord, un écart que l'internationalisation ne pourrait qu'accentuer et que l'attrait des études en anglais et la réputation des universités nord-américaines risque d'exacerber.

Un autre changement significatif concerne le développement de partenariats avec les industries. À la base de la nouvelle politique européenne, ces partenariats devraient se traduire, notamment, par l'octroi de droits d'exploitation de la propriété intellectuelle universitaire. Ainsi, la multiplication des lieux de production des connaissances contribue à une plus grande concurrence des institutions et à la forte tendance des entreprises à sous-traiter leurs activités de recherche aux meilleures universités. Enfin, la réorganisation de la connaissance qui s'explique par l'urgence de s'adapter aux nouveaux secteurs de recherche, comme le développement durable, les menaces de pandémies et la gestion des risques, pose elle aussi son lot de défis qu'il faut relever.

La Commission européenne est consciente

du virage que doivent prendre les universités, virage qui doit inévitablement s'accompagner d'investissements majeurs. Même si, à première vue, la solution paraît simple, l'augmentation du financement public ne s'inscrit pas comme une priorité à l'agenda des gouvernements européens, ni à celui de la Commission. En fait, les dernières données disponibles nous indiquent que nous assistons à une diminution des investissements publics. Les universités doivent donc explorer de nouvelles pistes et se tourner vers d'autres sources de financement que ce soit les fondations privées (à la manière américaine), la vente de services, la recherche et le développement, et l'exploitation des résultats de la recherche. Une plus grande contribution des étudiants est une solution qui ne peut être écartée, même si cet apport demeure, pour le moment, très faible.

Quelle forme prendra l'intégration des systèmes d'éducation supérieure en Europe ? Nul ne peut prédire avec certitude ce qu'il en sera, mais une probabilité émerge : le processus d'intégration est en marche et les principes qui le sous-tendent se rapprochent de l'idéologie postindustrielle dont l'un des piliers préconise la constitution d'une économie mondialisée où les études supérieures jouent un rôle central. Il faudra demeurer attentif pour mesurer en quoi le discours de la Commission européenne se traduira par des actions concrètes initiées par les États.

2.2 L'Amérique du Nord en réflexion

Sur la rive ouest de l'Atlantique, les pays misent sur la coopération interuniversitaire (Bernatchez, 2005). Ainsi, lorsque le Mexique a proposé, en 1991, de discuter d'une collaboration interuniversitaire régionale plus poussée, les États-Unis se sont vite affichés comme un acteur de premier plan. En 1992, une première réunion de travail entre les États-Unis,

le Mexique et le Canada déboucha sur le *Wingspread Statement* qui définit plusieurs objectifs de coopération⁴ en éducation supérieure (Barrow et Didou-Aupetit, 2003). À la suite de cette rencontre et peu de temps après l'entrée en vigueur de l'ALENA, d'autres évènements⁵ du même genre ont été organisés et les trois pays y laissaient percevoir des signes tangibles d'un besoin de coopérer. Cependant, la gestion commerciale des universités américaines, ainsi que le poids des partenariats avec le secteur privé peuvent constituer des freins qui demandent un examen plus en profondeur de la situation américaine.

L'avantage comparatif des États-Unis dans la fourniture des services remonte en fait à la fin de la seconde guerre mondiale. Il est donc de beaucoup antérieure à l'entrée en vigueur des accords internationaux de libéralisation du commerce des années 1990. Cela s'explique en grande partie par le fait que le pays a procédé très tôt au virage économique dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Cet avantage s'est accentué à la faveur d'une économie en crise durant les années 1970 et 1980 alors que l'administration américaine se devait de repositionner le pays sur la scène internationale. Les études supérieures devinrent ainsi un instrument au service du développement du capital humain en vue d'assurer la croissance économique et la compétitivité internationale américaine. Les politiques publiques, élaborées par l'administration Bush père, ont par la suite laissé une large place au secteur privé au détriment du secteur public. Même sous l'administration Clinton, ces mesures se sont poursuivies, particulièrement au moment de la récession économique des années 1990 (Barrow et Didou-Aupetit, 2003). La tendance semble aujourd'hui s'accroître, car le budget 2007 de l'administration Bush prévoit des coupures importantes en éducation postsecondaire.

Le paysage américain de l'enseignement supérieur suggère donc qu'une intégration régionale accrue serait teintée de dimensions économiques dont la portée se situe autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du cadre juridique de l'ALENA. Cependant, pour certains observateurs, les principes de l'Accord doivent prévaloir tant la régionalisation des études supérieures serait étroitement liée à l'avenir de l'Accord (Barrow et Didou-Aupetit, 2003). En effet, les articles 1201 et 1210 de l'Accord stipulent que les services professionnels s'inscrivent dans la compétitivité transfrontalière. Les études supérieures, supposant une ouverture de ces services, pourraient relever du chapitre 12 en vertu de l'article 1201 alinéa a) qui mentionne que la portée et le champ d'application de l'Accord comprend la production, la distribution, la commercialisation, la vente et la prestation d'un service (sans définir ce service), donc assujettie aux principes généraux de l'Accord. Si, effectivement, les services d'enseignement supérieur sont reconnus, en vertu du chapitre 12, cela aura des conséquences dans divers secteurs comme la formation à distance, les programmes conjoints, la mobilité étudiante et professorale ainsi que la présence d'antennes de formation dans un autre pays membre. Devant une telle possibilité, il n'est pas exclu que l'on exige une uniformisation des qualifications, des diplômes ainsi que des crédits.

Il y a également un autre élément important à ne pas négliger, soit la rhétorique des gouvernements en faveur de l'éducation supérieure, vue comme une composante importante pour la croissance économique de la région. Les conférences qui ont suivi la signature de l'ALENA et qui ont donné naissance à plusieurs partenariats et programmes d'échange, témoignent de ces considérations gouvernementales⁶.

2.3 L'Asie-Océanie⁷ en ébullition

Dans la grande région de l'Asie-Océanie, les pays où s'exerce une grande mobilité des personnes sont le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans ces derniers cas, on a aussi procédé à une importante redéfinition de la gestion des institutions universitaires en se basant sur le concept de management des entreprises, alors que l'incidence du phénomène est toutefois moindre au Japon. Ces disparités nous amènent à conclure que nous ne sommes pas en présence d'un processus formel d'intégration des systèmes, même si à travers les organisations régionales⁸ et les ententes bilatérales, des partenariats se forment et les échanges avec d'autres régions comme l'Amérique et l'Europe affichent une croissance constante.

L'Asie centrale et l'Asie de l'est abritent en effet des systèmes d'études supérieures très différents sur le plan de la qualité de la formation. La disponibilité des ressources financières et humaines est aussi fort diversifiée. Ces systèmes universitaires qui, de plus, n'offrent pas les mêmes conditions d'admission pour les étudiants nationaux et étrangers, peuvent toutefois former des ensembles très prometteurs à long terme (OCDE, 2004). Pour y arriver, il pourrait être intéressant de mettre d'abord à contribution certains pays, comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie où le système universitaire est caractérisé à la fois par une exportation de la formation et par sa grande capacité à répondre aux besoins internes sans recourir à l'importation de services.

D'autres pays possèdent des systèmes universitaires qui, eux, importent des services de formation, surtout de langue anglaise. C'est le cas en Corée du Sud et au Japon et ce, même si les capacités de répondre à la formation nationale sont suffisantes.

La diversité des systèmes universitaires dans la région se traduit enfin par certains pays qui doivent compter sur des apports étrangers pour assurer la formation universitaire, comme c'est le cas de la Chine, du Vietnam et de l'Indonésie.

Les universités américaines et canadiennes accordent une grande importance aux possibilités qu'offre ce « marché » des études supérieures, notamment en Chine et en Inde. La mobilité étudiante contribue énormément au développement des échanges et d'ailleurs, un nombre considérable d'étudiants chinois et indiens fréquentent les universités américaines et canadiennes. Depuis quelques années, ces mêmes étudiants peuvent bénéficier, dans leur pays, de la formation qu'offrent les antennes de certaines universités du Canada et des États-Unis où on propose un éventail de programmes répondant à leurs attentes. Ils peuvent également recevoir de la formation à distance par des universités spécialisées dans ce secteur comme celle de Phoenix, aux États-Unis. Il ne s'agit plus seulement de la mobilité des personnes, mais également de la mobilité dans la fourniture de services. Parallèlement, les universités chinoises et indiennes développent d'importantes spécialisations scientifiques, qui misent sur la recherche.

Ce contexte de double influence, particulier à la région Asie-Océanie, amènent certains pays à afficher des visées nettement commerciales. Ainsi, l'Australie et la Nouvelle-Zélande misent sur des stratégies entrepreneuriales en ce qui a trait à la gouvernance des universités et à l'offre de services en formation supérieure. Du point de vue international, l'agressivité de leur marketing, traduit bien l'attitude des dirigeants de ces universités. La stratégie internationale est particulièrement concentrée dans la formation à distance (services transfrontaliers) et dans l'accueil des étudiants étrangers (mobilité des

personnes). Phénomène d'autant plus important, cette attitude motivée par les considérations commerciales et concurrentielles de ces pays, se répercute dans les positions qu'ils défendent dans le cadre des négociations, à l'OMC, de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Une illustration concrète de cette dynamique nous est fournie par ce groupe de pression néo-zélandais qui a été mis sur pied dans le but d'influencer ces négociations pour y inclure l'éducation. Le gouvernement néo-zélandais a annoncé son soutien formel à ce groupe, ce qui démontre clairement la position de la Nouvelle-Zélande dans ce dossier.

Du côté australien, le lien entre mondialisation et universités est également très étroit. Les universités australiennes embrassent sans hésitation les principes de la dimension économique de la mondialisation ; les stratégies d'internationalisation en témoignent (Lingard et Rizvi, 1998). On demande à ces institutions d'être un moteur économique pour le pays. La chose est possible car, en s'appuyant sur la réputation de ses universités, l'Australie exerce une forte influence en Asie-Océanie et le pays accueille un nombre élevé d'étudiants de la région. En terme de formation à distance, l'Australie voit sa zone d'influence s'élargir considérablement, ce qui favorise un plus grand « marché » et fait du pays un important exportateur de formation universitaire. Les universités australiennes tirent une partie importante de leur financement de deux types d'activités ; l'accueil des étudiants étrangers et la formation transfrontalière (Conseil supérieur de l'éducation, 2005). Au total, les revenus tirés de l'exportation de l'éducation, en 2001, s'élevaient à 2,15 milliards USD, représentant près de 14% du commerce australien des services (OCDE, 2004).

Nous pouvons donc constater que l'Asie-Océanie, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande en tête, représente un « nouveau marché » de l'enseignement supérieur et cette région devient un acteur majeur dans la configuration *géo-académique* du monde. De plus, ce ne sera pas sans intérêt que l'on suivra le développement des stratégies nationales et internationales de la Chine et de l'Inde, qui accentueront davantage cette particularité de la double influence. Comme l'ont souligné avec justesse Lingard et Rizvi (1998), les dimensions politiques et économiques de la mondialisation ne sont pas étrangères à cette particularité que l'on constate dans la région Asie-Océanie.

CONCLUSION

L'internationalisation des programmes universitaires est déjà largement pratiquée. Elle comprend plusieurs volets comme la mobilité étudiante, la formation transfrontalière et la mise sur pied de réseaux institutionnels. La régionalisation des systèmes universitaires permet également de répondre aux impératifs économiques. Comme nous l'avons souligné dans ce rapport, l'Europe est un bon exemple de cette régionalisation. Celle-ci ne signifie pas un repli sur soi, mais traduit plutôt un renforcement des systèmes d'études supérieures où les universités établissent des programmes de coopération interinstitutionnelle.

Assisterons-nous alors à la convergence de politiques dans le secteur des études supérieures ? La chose n'est pas impensable puisqu'il se dégage une importante similitude dans les trois régions où les études supérieures connaissent de grandes mutations : les pays de ces régions, plus particulièrement les plus importants en termes de programmes universitaires (exportation de la formation, ressources financière et humaine disponibles, présence sur la scène internationale), voient leurs

politiques d'éducation s'articuler sous l'impulsion d'un modèle économique puissant.

Des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre et les États-Unis, mettent sur pied des programmes pour recruter des étudiants étrangers et pour s'implanter ailleurs dans le monde. Les universités peuvent ainsi s'assurer de revenus adéquats et, par la même occasion, palier le retrait partiel de l'État du financement de ce secteur. A fortiori, ce désengagement gouvernemental rend les universités de plus en plus autonomes dans l'élaboration de leurs plans d'action et de leurs stratégies, nationales comme internationales.

À l'exception de quelques différences entre certains pays, la convergence des politiques publiques en matière d'éducation supérieure ou, à tout le moins, la ressemblance de ces politiques, répond à des besoins dictés par des impératifs économiques. Divers moyens, envisagés ou utilisés par les dirigeants des universités et les gouvernements, permettent de constater cette analogie. La libéralisation des services en éducation, souhaitée de plus en plus par des pays comme la Nouvelle-Zélande, pourrait devenir une avenue privilégiée, car celle-ci représente un marché très prometteur.

L'objectif de ce rapport était de faire un survol afin de mettre en lumière l'influence que la dimension économique exerce sur les études supérieures dans trois zones géo-académiques distinctes. Au terme de cet exercice, plusieurs observations méritent d'être soulevées. La mondialisation favorise le commerce et la concurrence des études supérieures comme en témoignent les plans d'action des universités qui peuvent ainsi privilégier les activités de recherche au détriment de la formation traditionnelle (Bernatchez, 2005). De ce fait, deux tendances mondiales émergentes quant

à l'avenir des universités deviennent probables: l'uniformisation et l'intégration des systèmes d'études supérieures se concrétiseraient alors que les activités de recherche supplanteraient les activités de formation traditionnelle.

C'est ainsi que l'université, en partenariat avec le secteur privé, souscrit à une vocation commerciale, répondant aux objectifs de l'économie du savoir. Cette institution universitaire servirait à construire un discours qui s'éloignerait des considérations sociales qui habitent traditionnellement le monde universitaire. Est-ce inévitable ? Est-ce souhaitable ? L'infiltration de principes découlant de la libéralisation des échanges et de l'économie postindustrielle au sein des études supérieures laisse croire qu'il pourrait être difficile de se dégager de ce contexte. Les milliards de dollars que représente le marché de l'éducation postsecondaire pèsent lourds dans les stratégies nationales. Ce marché pousse de plus en plus des pays, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à soulever la question de la libéralisation des études postsecondaires à l'intérieur du cadre juridique de l'OMC. Il faudra s'attarder au rôle de cette organisation dans ce domaine, dans un proche avenir. Il est déjà déplorable de constater que le recours à l'UNESCO ne soit pas plus souhaité par les pays et ce, dans l'esprit de préserver le bien commun que représentent les universités.

L'intégration des systèmes d'enseignement supérieur témoigne de l'adoption de principes économiques qui vont lier le sort des études supérieures à la libéralisation des marchés. Ce qui pourrait freiner l'évolution de cette relation, c'est la réappropriation, par les pouvoirs publics, du secteur de l'éducation et ce, autant dans le domaine du financement que dans celui de l'élaboration de politiques publiques mettant l'accent sur la notion de bien public.

Au surplus, ce survol des systèmes d'intégration des études supérieures permet de constater qu'il y a prédominance de la dimension économique de la mondialisation, mais ne nous jusqu'à date rien révélé quant au Québec. L'une des hypothèses qui ne peut être négligée veut que l'internationalisation puisse favoriser un positionnement international : le système québécois d'études postsecondaire pourrait faire partie, à long terme, d'un grand ensemble international avec les systèmes déjà en place ou en voie d'émergence. Ce positionnement stratégique en éducation doit cependant faire ressortir les avantages qu'entraînent les effets de la mondialisation. L'une des manières de tirer partie de ces effets consiste à élaborer des politiques publiques qui visent une plus grande internationalisation des études supérieures, tout en préservant le contexte culturel et social. Cette problématique sera au cœur du prochain rapport consacré aux politiques publiques en matière d'éducation au Québec.

NOTE

¹ Dans le présent rapport, l'université s'entend des programmes d'études supérieures, de l'enseignement, des instituts et des centres de recherche dans son ensemble.

² Le Processus de Bologne est un engagement des pays européens pour construire un espace commun et uniforme pour les études supérieures. Il ne s'agit pas de créer un système universitaire unique mais de situer les systèmes nationaux dans un cadre commun. Le processus est étudié plus en détail à la page 6.

³ L'économie postindustrielle, également nommée la nouvelle économie est celle qui caractérise les pays industrialisés, qui repose surtout sur la production des secteurs tertiaires et moins sur la production physique comme l'agriculture et les industries. Le développement économique est ainsi basé sur la connaissance, la créativité et l'information. Ce qui semble dorénavant être les nouvelles matières premières de ces pays. La construction d'une économie mondiale est également le fondement même de cette nouvelle économie.

⁴ Les objectifs sont les suivants : Le développement de la dimension nord-américaine de l'éducation supérieure ; L'échange d'informations sur des points communs et sur l'expérience commune ; la promotion et la collaboration à travers les institutions ; la facilité dans la mobilité étudiante ; le renforcement dans la collaboration entre les institutions, les gouvernements, le monde des affaires et les autres organisations ; l'exploration et l'exploitation au maximum du potentiel technologique ; le déplacement mutuellement satisfaisant des obstacles dans le domaine de la mobilité étudiante et professorale.

⁵ Outre le Wingspread Statement, il faut relever le Vancouver Communiqué ; le Consortium for North American Higher Education Colaboration (CONAHEC) et l'Alliance for Higher Education and Entreprise in North America. Ces regroupements sont toujours en service et propose des initiatives diverses dans le cadre de collaboration entre les trois pays membres de l'ALENA.

⁶ Supra, note 4.

⁷ Dans le présent rapport, l'utilisation du terme Asie-Océanie comprend les pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique ainsi que ceux de l'Asie centrale. La carte géo-académique établit dans le cadre de ce rapport comprend l'Europe, l'Asie-Océanie, l'Amérique du nord et l'Amérique latine, région que nous aborderons dans un prochain rapport.

⁸ L'Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) administre certains programmes d'échange d'étudiants et de professeurs, mais ses activités en éducation demeurent limitées. Le forum de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) a pour but de favoriser les échanges et le libre commerce en recherche et également chez les étudiants et professeurs.

Bibliographie

Barrow, Clyde W. et Sylvie Didou-Aupetit. *Globalisation, Trade Liberalisation, and Higher Education in North America, The Emergence of a New Market under NAFTA?* Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas, 2003.

Bernatchez, Jean. «La construction d'un espace européen et nord-américain de l'enseignement supérieur.» *La Chronique des Amériques*, numéro 28 (septembre 2005).

Commission des Communautés européennes. *Mobiliser les cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la Stratégie de Lisbonne.* Communication de la commission, Bruxelles, 2005.

Commission des Communautés européennes. *Le rôle des universités dans l'Europe de la connaissance.* Communication de la commission, Bruxelles, 2003.

Conseil supérieur de l'éducation. *L'internationalisation: nourrir le dynamisme des universités québécoises.* Avis au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, novembre 2005.

Currie, Jan et Janice Newson. *Universities and Globalization, Critical Perspectives.* Thousand Oaks, Californie, 1998.

Fabry, Elvire et Gilbert Cette. « L'Europe se donne-t-elle les moyens de ses ambitions ? » *Futuribles*, numéro 310 (juillet-août 2005).

Lingard, Robert et Fazal Rizvi. «Globalization, the OECD, and Australian Higher Education.» dans *Universities and Globalization, Critical Perspectives.* Dir. Currie Jan et Janice Newson. Thousand Oaks, Californie, 1998.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Internationalisation and Trade in Higher Education: Opportunities and Challenges.* Paris, 2004.

Slaughter, Sheila. « National Higher Education Policies in a Global Economy. » dans *Universities and Globalization, Critical Perspectives.* Dir. Currie Jan et Janice Newson. Thousand Oaks, Californie, 1998.



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le Ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lien de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État, et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité. Il est apparu essentiel de répondre à cette préoccupation des impacts de la mondialisation sur la vie des institutions, des entreprises et de la société québécoise.

Direction scientifique : Nelson Michaud, Ph. D.
Directeur associé : Paul-André Comeau

Pour plus d'information ou si vous avez des renseignements à nous transmettre, vous pouvez contacter :

Véronique Dumesnil, adjointe du Laboratoire
Téléphone : (418) 641-3000 poste 6467
veronique.dumesnil@enap.ca ou leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site Internet :

<http://www.leppm.enap.ca>



Université du Québec
**École nationale
d'administration
publique**

© Copyright ENAP — LEPPM 2006. Tous droits réservés.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite d'ENAP — LEPPM. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca